

Annexe

Comité Syndical du 23 octobre 2009

Pôle Rivières

- Présentation de la nouvelle équipe technique

Responsable du
Pôle Rivières

Julien FORESTIER



Techniciens
de rivières

- **Véronique LOUIS**
- **Vincent AMARIDON**
- **Anne-Laure REVERDY** (C.D.D. de 3 à 6 mois)



Pôle Rivières

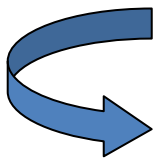
- Bilan des trois visites de terrain 2009 :
 - 4 février : Pouillenay (21) – La Lochère
 - 29 mai : Clamerey (21) – Le ru de Clamerey
 - 11 septembre : Brienon-sur-Armançon (89) – L'Armançon



Pôle Rivières

Bilan des visites de terrain 2009

- Personnes invitées : tous les Maires et les Délégués des communes adhérentes
- Participation : entre 20 et 30 personnes à chacune des réunions



Permet des échanges concrets,
instructifs et constructifs



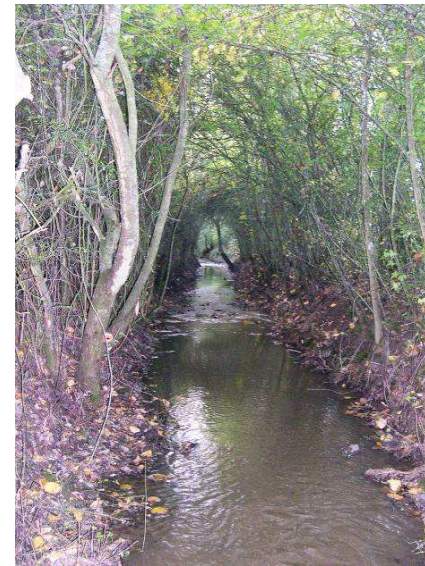
Pôle Rivières

Bilan des visites de terrain 2009

- Les grands thèmes abordés :
 - La gestion de la végétation rivulaire et les travaux connexes : clôtures, abreuvoirs, échaliers, etc.



Avant travaux



Après travaux



Pôle Rivières

Bilan des visites de terrain 2009

- Les grands thèmes abordés :
 - La gestion de la végétation rivulaire et les travaux connexes : clôtures, abreuvoirs, échaliers, etc.



Avant travaux



Après travaux



Pôle Rivières

Bilan des visites de terrain 2009

- Les grands thèmes abordés :
 - La gestion de la végétation rivulaire et les travaux connexes : clôtures, abreuvoirs, échaliers, etc.



Une gestion adaptée aux milieux rencontrés



Pôle Rivières

Bilan des visites de terrain 2009

- Les grands thèmes abordés :
 - Différentes techniques d'abreuvement du bétail





Pôle Rivières

Bilan des visites de terrain 2009

- Les grands thèmes abordés :
 - Les clôtures : une technique de réalisation qui a évolué avec le retour d'expérience





Pôle Rivières

Bilan des visites de terrain 2009

- Les grands thèmes abordés :
 - La diversification du lit mineur et la réhabilitation hydraulique des cours d'eau



Avant travaux



Après travaux



Pôle Rivières

Bilan des visites de terrain 2009

- Les grands thèmes abordés :
 - La gestion de la dynamique fluviale :
atterrissements



Avant travaux



Après travaux



Pôle Rivières

Bilan des visites de terrain 2009

- Les grands thèmes abordés :
 - La gestion de la dynamique fluviale : érosions



Avant travaux



Après travaux



9 ans plus tard



Pôle Rivières

Bilan des visites de terrain 2009

- Les questions / les remarques
 - Des thèmes généraux :
 - Une demande de communication et d'information
 - Des délais importants
 - La multiplicité des intervenants (rôle de chacun)
 - Les droits et devoirs de tous
 - Le financement des toutes ces opérations
 - Des thèmes techniques :
 - La gestion des ouvrages
 - La gestion du transport solide



Pôle Rivières

Bilan des visites de terrain 2009

- Des points positifs :
 - Liaison concrète entre les réalités de terrain et la réglementation
 - La découverte de nouveaux milieux et des grandes différences à l'intérieur même du SIRTAVA
 - Des échanges conviviaux et productifs entre tous
- Un frein :
 - Une taille de bassin importante qui peut rendre les déplacements difficiles



Pôle Rivières

Bilan des visites de terrain 2009

L'équipe du SIRTAVA tient à remercier tous les participants pour le temps qu'ils ont bien voulu consacrer à ces sorties et espère les retrouver lors des prochaines rencontres



CLAMEREY



BRIENON



Pôle Rivières

Programme de travaux 2009/2013

- Déclaration d'Intérêt Général : arrêté du 08/10/09
- Tranche 2009 en Côte-d'Or
 - Marché signé avec l'entreprise Dynamique Environnement (69) : démarrage le 26/10/09
 - Subvention Agence de l'eau : Commission des aides du 08/10/09
 - Subvention CG 21
- Dossiers lit mineur : étudiés prochainement par le Pôle Rivières
(en attendant, traitement des « urgences »)



Pôle Rivières

Programme de travaux 2009/2013

- Convention entre le S.I.R.T.A.V.A. et la F.D.G.D.O.N.
 - Objectif : destruction des nuisibles (ragondins, rats musqués)
 - La FREDON est agréée pour l'organisation de la lutte, représentée localement par le F.D.G.D.O.N.
 - Par convention et pour un montant de 7 200 € / 1^{ère} année, il est proposé de lui confier :
 - L'animation, la coordination et la sensibilisation des piégeurs
 - La gestion de l'indemnisation des bénévoles